



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

DECISION N°267/2023/INP-HB/DG/CEA VALOPRO/
Portant dotation de la Caisse de Financement pour l'innovation de
l'INP-HB (CFI INP-HB) par le projet CEA VALOPRO.

Le Directeur Général, Ordonnateur Principal du Budget,

- Vu la loi N° 2020 – 627 du 14 août 2020, fixant les règles générales relatives aux Etablissements Publics Nationaux (EPN) et portant création de catégories d'Etablissements Publics ;
- Vu la loi des finances N°2022-974 du 20 décembre 2022, portant budget de l'Etat pour l'année 2023 ;
- Vu le Décret N°96-678 du 04 septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet Institut ;
- Vu le Décret n°2019-190 du 06 mars 2019, portant déconcentration de l'ordonnancement ;
- Vu le Décret n° 2021-484 du 08 septembre 2021 portant nomination du Directeur Général de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro ;
- Vu Le décret n° 2016-747 du 27 septembre 2016 portant modification du décret n° 96-678 du 04 septembre 1996, portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet Institut ;
- Vu le Décret n°2021-677 du 03 novembre 2021 portant régime financier et comptable des Etablissements Publics et Nationaux ;
- Vu La lettre de Monsieur le Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances et du Plan, portant gestion des ressources propres des Grandes Ecoles, du 20 février 1995 ;
- Vu l'Accord de Prêt n° CCI 1679 01 T du 10 mars 2020 relatif au financement du Projet de Centres d'Excellence d'Afrique de Côte d'Ivoire ;
- Vu Décision n° 266/2023/INP-HB/DG/APAJ/ Portant création, organisation et fonctionnement de la Caisse de Financement pour l'innovation de l'INP-HB (CFI INP-HB)
- Vu le courrier n°00001/MBPE/DGBF/DAS-aach du 02 janvier 2023 portant mise en place du budget de l'exercice 2023 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : Est autorisée, une dotation de la Caisse de Financement pour l'Innovation (CFI INP-HB) par le projet CEA VALOPRO à hauteur de Treize Millions cent dix-neuf mille Cent quarante (13 119 140) FCFA pour financer les innovations portées par des femmes en lien avec l'objet du CEA-VALOPRO.

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de la date de signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yamoussoukro, le 25 Avril 2023

Moussa A. Kader DIABY

Ampliations : -DF/CB/ACP